

Présidence du Concours National Commun 2020
Ecole Nationale Supérieure d'Informatique et d'Analyse des Systèmes – ENSIAS

**INTÉGRATION DES FILIÈRES D'INGÉNIEURS DES
ÉTABLISSEMENTS DE FORMATION DES INGÉNIEURS ET
ÉTABLISSEMENTS ASSIMILÉS**

Procédure de formulation des choix, affectation et mobilité

Guide de connexion et d'utilisation du Portail

<https://ensias-cnc2020.ma/>

I. Cadre général d'affectation aux filières

Les candidats admis au Concours National Commun dans son édition 2020 ont chacune et chacun une place dans l'une ou l'autre filière d'Ingénieurs des différents établissements de formation des ingénieurs et établissements assimilés. Les places offertes pour chacune des filières sont disponibles dans le fichier **Places_offertes_par_filiere_CNC2020.pdf** (téléchargeable depuis la plate-forme du CNC2020).

Les candidats admis des CPGE ERA et ERN sont affectés d'office à leur établissement. **Il est à noter que l'affectation d'un candidat admis dans une filière d'ingénieur d'un établissement est conditionnée par trois critères importants :**

- ❖ Le nombre de places offertes par la filière d'un établissement ;
- ❖ Le classement par ordre de mérite du candidat au concours CNC'2020 ;
- ❖ Le classement préférentiel des filières exprimé par le candidat admis (voir la partie relative au processus de choix et classement de filières).

II. Dates des étapes d'affectation et de mobilité

Le Processus d'affectation des candidats admis au CNC'2020 se fera cette année en trois périodes. Le tableau qui suit explicite le calendrier pour ces trois périodes.

Il s'agit des périodes où le candidat admis a accès à un espace au niveau de l'application informatique d'affectation aux filières accessible sur le portail : <https://ensias-cnc2020.ma/>

Les trois périodes en question sont définies :

ETAPES	DU	AU
ETAPE 1 : Classement des filières : Liste des vœux avec possibilité de changement durant la période	9 Août 2020 à 18h00	12 Août 2020 à 23H00
Résultats d'affectation : 13 Aout 2020		
ETAPE 2 : Période de Validation, désistement ou participation à la mobilité (Mobilité 1)	14 Août 2020 à 8h00	16 Août 2020 à 23H00
Résultats de la première mobilité : 17 Aout 2020		
ETAPE 3 : Période de Validation, désistement ou participation à la mobilité (Mobilité 2 et définitive)	18 Août 2020 à 8h00	19 Août 2020 à 23h00
Résultats et affectations définitives : 21 Août 2020		

1. Durant la première période, le candidat admis est appelé à formuler ses vœux : classement de filières par ordre de préférence.
2. Durant la seconde et troisième période, le candidat admis est appelé à décider s'il valide l'affectation de la filière qui lui a été attribuée, s'il se désiste du processus ou s'il opte pour la mobilité (aspirer à mieux).
3. A l'issue de chacune des trois périodes, l'application informatique donne l'affectation des candidats admis au CNC'2020 à la filière d'ingénieurs selon les places offertes, le classement de candidats et les vœux exprimés par ces derniers.

Ces moments importants d'affectation sont programmés pour **le 13 Août 2020** (Affectation), le **17 Août 2020** (Affectation) et le **21 Août 2020** (Affectation définitive).



Notez bien que la non-participation à l'une ou l'autre étape est considérée comme étant un désistement !

III. Connexion à l'espace candidat

Le login et mot de passe de chaque candidat admis est son CIN et son mot passe déjà utilisés durant la période d'inscription, de récupération de la convocation sur le portail officiel du concours : <https://ensias-cnc2020.ma/>

Au cas où un candidat admis aurait oublié son mot de passe, un simple clic sur le bouton mot de passe oublié vous permettra de recevoir sur votre boîte électronique le lien pour réinitialiser le nouveau mot de passe. Celui-ci est à garder durant tout le processus jusqu'au **21 Août 2020** (date des affectations définitives).

Royaume du Maroc

Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle,
de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Département de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique



Connexion

CIN

Mot De Passe

CONNEXION

Mot de passe oublié

IV. Classement des filières par ordre des vœux du candidat : Etape 1

Période 9 Août 2020 à 18H00 au 12 Août 2020 à 23H00

Avant de commencer à classer les filières par ordre de vœux, il est recommandé aux candidats admis de s'informer sur l'ensemble des établissements de formation des ingénieurs et établissements assimilés et de bien lire le tableau des places offertes par filière. Une fois le candidat admis connecté à son espace de formulation de choix et vœux, une liste des filières d'établissements apparaît par ordre alphabétique des écoles d'ingénieurs et des deux réseaux FST et ENSA/ENSAM/ENSET.

Trier les filières

Classement	Filières	P.D	P.R
1	AIAC Génie Industriel et Productique	30	30
2	AIAC Génie Informatique	47	47
3	AIAC Génie Électrique, Electronique et Télécommunications	18	18
4	EHTP Génie Civil	152	152
5	EHTP Ingénierie de l'Hydraulique et de l'Environnement	32	32
6	EHTP Ingénierie de la Ville et de l'Environnement	22	22
7	EHTP Génie Électrique	48	48
8	EHTP Génie Informatique	20	20
9	EHTP Sciences de l'Information Géographique	17	17
10	EMI Génie Civil	76	76
11	EMI Génie Électrique	52	52
12	EMI Génie Industriel	83	83
13	EMI Génie Informatique	64	64
14	EMI Génie Mécatronique	47	47
15	EMI Génie Minéral	21	21
16	EMI Génie Modélisation et Informatique Scientifique	38	38
17	EMI Génie des Procédés Industriels	27	27

Le processus de classement des filières est très simple à effectuer. Il suffit de :

- Sélectionner une filière d'un établissement en cliquant dessus (clic gauche de la souris) ;
- Maintenir le bouton gauche de la souris enfoncé et déplacer la filière sélectionnée en haut ou en bas selon votre préférence ;
- Une fois la filière est à l'ordre que vous souhaitez, lâcher le bouton de la souris ; reprendre le processus avec une autre filière, jusqu'à ce vous terminiez le classement de toutes les filières offertes.

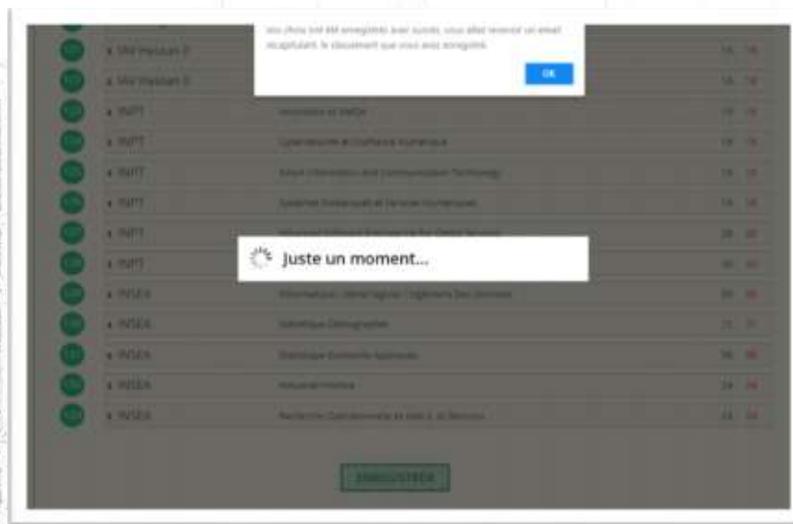
Royaume du Maroc

Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle,
de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Département de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

Il est recommandé aux candidats de classer toutes les filières des écoles et des établissements assimilés selon leur choix : Ne pas laisser le classement donné par défaut

⚠ N'oubliez pas de sauvegarder votre classement des filières en appuyant sur le bouton ENREGISTRER, en bas à droite !

Vous pouvez modifier vos vœux de classement à la prochaine connexion et ce au plus tard le **12 Août 2020 à 23H00**.



Les vœux qui seront considérés lors de l'affectation de filières sont ceux enregistrés lors de votre dernière connexion avant clôture de l'étape.

L'affectation aux filières-établissements sera communiquée le 13 Août 2020

V. Processus de Validation / Désistement / Participation à la mobilité

Période 14 Août 2020 à 8H00 au 16 Août 2020 à 23H00

À partir du 14 Août 2020, le candidat admis doit se connecter à son espace pour :

- Soit valider son affectation à la filière - établissement dont il a bénéficié le **13 Août 2020**
- Soit exprimer le souhait de participer à l'étape de mobilité
- Soit exprimer sa décision de désistement (démission)

Royaume du Maroc

Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle,
de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Département de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique

1. Si le candidat admis opte pour la VALIDATION de la filière qui lui a été affectée, il doit **cliquer sur le bouton Valider**. Si le candidat valide l'affectation après un message d'avertissement, un message lui sera communiqué et il ne sera plus concerné par la suite du processus. Aucun recours, dans ce cas n'est possible.
2. Si le candidat opte pour le Désistement ou n'opère aucune option ni validation ni Participation à la mobilité, il sera considéré démissionnaire et sa place sera vacante.
3. Si le candidat opte pour Participer à la mobilité, un message lui sera communiqué lui demandant si vraiment il veut participer à la mobilité. Dans l'affirmative, son choix sera considéré dans l'affectation en tenant compte des places disponibles pour chacune des filières après avoir retiré les places validées au niveau de cette même étape

Les candidats admis aux concours français et qui comptent poursuivre leurs études dans une école française, sont vivement invités à se désister du processus de la mobilité du CNC 2020.

Période 18 Août 2020 à 8H00 au 19 Août 2020 à 23H00

À partir du 18 Août 2020, le processus reprendra :

- Soit valider son affectation à la filière - établissement dont il a bénéficié le 17 Août 2020
- Soit exprimer le souhait de participer à l'étape de mobilité
- Soit exprimer sa décision de désistement (démission)

L'affichage de l'affectation définitive sera effectué le 21 Août 2020

Les candidats admis aux concours français et qui comptent poursuivre leurs études dans une école française, sont vivement invités à se désister du processus de la mobilité du CNC 2020.

VI. Affectation Définitive

L'affectation définitive de tous les candidats sera disponible sur le portail du CNC 2020

<https://ensias-cnc2020.ma/> le 21 Août 2020

Les listes des candidats admis par établissements seront communiquées par mail aux directeurs des différents établissements pour faciliter l'inscription de ces candidats dans ces établissements.

Présidence du CNC 2020